

Paris, le 8 octobre 2021

Extension de l'arrêté tarifaire à 500 kWc : la filière mobilisée

Publié au Journal Officiel ce matin, l'arrêté tarifaire étendant à 500kWc le guichet ouvert satisfait grandement la filière solaire. Enerplan se félicite de la concrétisation de cette facilité ouverte aux porteurs de projets, et appelle l'ensemble des acteurs de la filière à se saisir de cette opportunité.

Enerplan, syndicat des professionnels de l'énergie solaire, se félicite de la publication de ce texte, revendication de longue date de la filière.

Avec un niveau tarifaire confirmé à 98 euros / MWh pour la tranche entre 100 et 500kWc, qui correspond aux attentes de la filière, et une stabilité annoncée des tarifs sur les premiers trimestres d'application, les développeurs, installateurs et futurs producteurs vont pouvoir se saisir de cette nouvelle opportunité sur un segment pour le moment atone. L'ouverture à l'autoconsommation individuelle et collective donnera également un élan important à ces développements.

Conjugée à une refaction tarifaire qui améliore les modèles économiques ainsi qu'à de nouvelles obligations pour les bâtiment et parkings neufs qui entreront en vigueur en 2023 suite à la loi Climat Résilience, les perspectives pour ces grandes toitures et ombrières sont au beau fixe. Cette bonne nouvelle intervient dans un contexte difficile pour la profession, avec une explosion des coûts de l'acier (+100%) et une forte augmentation des coûts des modules (+20%).

Pour Daniel Bour, Président d'Enerplan, « *C'est une excellente nouvelle pour l'ensemble des acteurs du solaire photovoltaïque dans un contexte de difficultés d'approvisionnement et d'augmentation des coûts des fournitures. Les conditions de développement des centrales en toiture et sur ombrières sont désormais très favorables, en sus d'être compétitives. La balle est désormais dans notre camp. Nous allons nous emparer de cette ouverture nouvelle pour atteindre les objectifs ambitieux qui nous sont fixés.* »

Contact presse ENERPLAN

Martine Lauseure (AGM communications)

Tel : 06 15 02 82 60

media@amgpresse.com / martine@lauseure.com

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr